



**BASSE-
NORMANDIE**

Caen, le 16 octobre 2017

A l'attention de Monsieur le Directeur
Académique des services de l'éducation
nationale

Monsieur,

3 postes de psychologues scolaires sont actuellement vacants dans le département. L'absence de personnels sur ces postes a un impact conséquent sur les écoles où ils sont censés intervenir : les demandes de bilans psychologiques auprès d'enfants en difficulté, en souffrance, ou dont l'attitude peut laisser entrevoir une suspicion de handicap, ne peuvent être satisfaites (il faut préciser que certaines demandes ne sont pas formulées du fait de l'absence de psychologue). Certaines orientations nécessitent par ailleurs l'avis du psychologue scolaire qui devra se prononcer durant la prochaine période. Comment palier cette situation ?

Les IEN des secteurs concernés ont expliqué que les dossiers les plus urgents seraient traités par les psychologues présents dans leurs circonscriptions. Mais cette réponse ne saurait suffire et conduira à une accumulation de tâches.

Le recrutement externe a été envisagé, mais semble être ralenti par des difficultés techniques et organisationnelles ... Or, dès lors qu'un recrutement pourra être opéré, il restera encore à former à minima ces personnes pour qu'elles puissent être en capacité d'effectuer ces tâches...

Par ce courrier, nous souhaitons donc vous interpeller afin de vous faire part de la très forte inquiétude de nos collègues (certains parmi eux enseignent dans des secteurs défavorisés), tant en ce qui concerne leur action pédagogique que la situation des élèves concernés.

C'est pourquoi nous vous demandons de faire au mieux pour que cette carence de psychologues scolaires puisse être solutionnée au plus vite.

Vous remerciant de bien vouloir porter attention à cette demande, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Académique, nos salutations respectueuses.

Sylvain LANGLOIS,
pour le SGEN-CFDT Basse Normandie